République Française

Département des Yvelines

Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' »

Assemblée Générale

Séance du mardi 17 octobre 2023

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-trois, le 17 octobre à 18h45.

L'Assemblée Générale, légalement convoquée en date du 06 octobre 2023, s'est réuni à la Salle des fêtes 11 route des Haras 78610 Les Bréviaires, sous la Présidence de Monsieur Patrick STEFANINI, Président de l'Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' ».

Étaient présents (56) :

Le Président, Monsieur Patrick STEFANINI.

Monsieur Adriano BALLARIN, Monsieur Olivier BEDOUELLE, Monsieur Patrice BERQUET, Monsieur Alain BERTRAND, Monsieur Rémy BOUTON, Monsieur Jean-Claude BRÉARD, Madame Stéphanie BRIOLANT, Monsieur Xavier CARIS, Monsieur Jacques CHAUMETTE, Madame Marie-Christine CHAVILLON, Madame Claire CHERET, Monsieur Grégoire CORBY, Madame Cécile DEBON, Monsieur Jean-Louis DUCHAMP, Monsieur Daniel FÉRÉDIE, Madame Marie FLIS, Monsieur Jean-Louis FLORES, Madame Régine FRANCOIS, Madame Nadine GOHARD, Madame Ghislaine HAUETER, Monsieur Marc HERZ, Madame Véronique HOULLIER, Madame Josette JEAN, Monsieur Stéphane JEANNE, Madame Annie JOSEPH, Monsieur Jacky JOUBERT, Monsieur Jean-Luc KOKELKA, Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Monsieur Jacky LAVIGOGNE, Monsieur Patrice LE BAIL, Monsieur Guy LECOURT, Monsieur Lionel LEMARIÉ, Madame Françoise LÉNARD, Madame Annie LOBSTEIN, Monsieur Michel LOMMIS, Monsieur Jean-Pierre MALARDEAU, Madame Ysabelle MAY-OTT, Monsieur Bernard MOISAN, Monsieur Jacques NEDELLEC, Monsieur Christophe NICOLAS, Monsieur Raphaël NIVOIT, Madame Christine NOËL, Madame Sabine OLIVIER, Monsieur Alain PEZZALI, Madame Denise PLANCHON, Monsieur Pascal POYER, Monsieur Patrice PRÉAUX, Monsieur Serge QUÉRARD, Monsieur Jean-Marc RAIMONDO, Monsieur Patrick RATEL, Monsieur Hervé RENAULD, Monsieur Sylvain ROULAND, Madame Antoinette SAULE, Monsieur Élie SÉTIAUX, Monsieur Gérard SOLARO.

Étaient absents et ont donné pouvoir (12) :

Monsieur Jean-Marie TÉTARD a donné pouvoir à Madame Josette JEAN.
Madame Vanessa AUROY a donné pouvoir à Monsieur Patrice BERQUET.
Monsieur Geoffroy BAX DE KEATING a donné pouvoir à Madame Stéphanie BRIOLANT.
Monsieur Patrick DAUGE a donnée pouvoir à Monsieur Stéphane JEANNE.
Monsieur Sylvain DURAND a donné pouvoir à Madame Denise PLANCHON.
Monsieur Grégory GARESTIER a donné pouvoir à Monsieur Marc HERZ.
Monsieur Dominique JOSSEAUME a donnée pouvoir à Monsieur Patrick STEFANINI.
Monsieur Joël MARIAGE a donné pouvoir à Monsieur Jacky JOUBERT.
Monsieur Thierry NAVELLO a donné pouvoir à Monsieur Jacques NEDELLEC.
Monsieur Michel OBRY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude LANGLOIS.
Madame Élisabeth SANDJIVY a donné pouvoir à Madame Nadine GOHARD.
Monsieur Alain SEIGNEUR a donné pouvoir à Madame Claire CHERET.

Conformément à ses statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Accueil du Président

Le Président ouvre la séance de l'Assemblée Générale du mardi 17 octobre 2023 et procède à l'appel des présents et représentés.
Le Président remercie les membres présents et notamment Monsieur Jacques FORMENTY qui nous accueillir à la salle des fêtes des Bréviaires.
Il souhaite la bienvenue au **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.Vo.S.) de la Pointe du Diamant – Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Orsonville et Paray-Douaville,** au **Syndicat Intercommunal des Écoles de Rochefort-en-Yvelines et Longvilliers (S.I.E.R.L.)** et au **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.Vo.S.) Boinvilliers – Flacourt – Rosay - Villette** qui sont nouvellement adhérent à l'Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' ». La délibération concernant leurs adhésions vient d'être approuvée au Conseil d'Administration précédant.
Ce qui porte à 192 le nombre de communes adhérentes, 5 EPCI et 8 Syndicats soit 205 adhérents.
Madame Claire CHERET est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

1- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juillet 2023

Le Président rappelle que le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) a été envoyé, ce dernier n'appelle pas d'observations de la part des membres de l'Assemblée Générale.
Le Compte rendu de l'Assemblées Générale Ordinaire du 05 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

2- Point d'activités IngénierY'

- **Mouvement du personnel de l'Agence :**
  - Départ en retraite :
    - **1er novembre 2023 Cornelis VAN DER LAAN**, Chargé de projet au Pôle Voirie et Réseaux Divers
    - **1er janvier 2024 Manuela BOURJAC**, Chargée de mission auprès du Président
  - Nouveaux arrivés :
    - **1er septembre 2023 Guillaume HINGREZ**, agent logistique dans le cadre du Projet MobilitY'
    - **21 septembre 2023 Charlotte BRÊME**, Cheffe de projet transition énergétique et EnR sur le Pôle Énergie Environnement Opérateur
    - Nous avons également accueilli 2 apprentie en septembre :
      - **Hajar BOUSLAM, apprentie juriste** sur le Pôle Affaires Juridiques et Commandes Publiques
      - **Anna SHAGIAKHMETOVA, apprentie en médiation du patrimoine** sur le Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines

À la suite du départ de Christophe BARBARA responsable du Pôle Énergie Environnement Opérateur, le Directeur a décidé de **nommer Carole FORTÉ** Cheffe de projet Énergie **à ce poste**.

Et **sur le Pôle Affaires Juridiques et Commandes Publiques** nous sommes **toujours en cours de recrutement sur 2 profils**, un juriste confirmé et un juriste référent adjoint à la Directrice du Pôle Blandine CYNOBER.

À ce jour l'effectif de 31 agents est constant.

- **Tournées visites Président :**
  - Le mardi 5 décembre 2023 (bassin Mantois)
  - Le jeudi 14 décembre 2023 (Sud Yvelines)

- **Séminaires sobriétés énergétiques :**
  - 2 nouvelles dates ont été arrêtées :
    - la matinée du **14 novembre 2023** va concerner les communes de la CC Haute Vallée de Chevreuse et les communes rattachées à la CC Cœur d'Yvelines et CA Versailles Grand Parc
    - la matinée du **28 novembre 2023** va concerner les communes de GPS&O et les communes rattachées à la CC Gally Mauldre et CA Saint Germain Boucles de Seine

- **Matinée d'informations sur «Les infrastructures de la voirie dans les communes rurales» :**
  - Cette matinée sera organisée le 12 décembre prochain à Thoiry (point central du Département) et à destination de tous nos adhérents, il s'agira de vous faire un retour sur des expériences et des projets pilotes en cours.
  - Les 3 grands sujets abordés seront :
    - Les espaces de stationnement perméable
    - Les cours d'école
    - La pérennité des structures des routes et des chemins communaux

- **Retour projet MobilitY' :**
  - Les 13 communes sont équipées mais il reste encore quelques problèmes techniques de raccordement en cours de résolution sur 6 communes : Dammartin-en-Serve, Adainville, Orvilliers, Vert, Villette, Maulette, …

- **Projet Brigades (Vertes) de l'Environnement :**
  - IngénierY' travaille en collaboration avec Seine Yvelines Environnement sur les brigades de l'Environnement, les dossiers d'aménagement paysagers et les désimperméabilisations des cours d'école.

- **Logiciel SPALLIAN Open Data :**
  - Ce logiciel permet notamment la valorisation des données de vos patrimoines afin de piloter vos projet et éclairer vos décisions stratégiques. Nous avons extrait des fiches par communes et par EPCI de ce logiciel et ces fiches vous ont été envoyées la semaine dernière.

- **Site Internet, base documentaire adhérents :**
  - Dans le cadre du développement de la communication d'IngénierY', nous avons ouvert semaine dernière les accès à nos adhérents notamment pour le Pôle juridique et commande publique.

- **Convention CCPH :** aménagement Hôtel de Communauté + compétence CRTE

- **Convention CCPIF:** aménagement Hôtel de Communauté + MAPA Freneuse + MARPA Bréval + AMO maison médicale située sur la commune de Bonnières-sur-Seine

- **Convention CART :** aménagement Hôtel de Communauté

- **Convention Saint-Arnoult-en-Yvelines :** AMO maison médicale située sur la commune

- **Convention PNR CHEVREUSE :** convention tripartite ING/PNR/CAUE, travail d'architecture conseil

- **Convention PNR VEXIN :** convention tripartite ING/PNR/CAUE, travail étude de réhabilitation et revitalisation du Chemin de Halage sur Boucles de Seine entre Rolleboise et Limetz-Villez

- **Dossiers votés au Département**

Adoption de 4 contrats ruraux et contrats ruraux Yvelines + :

Blaru : Maire : Joëlle Rollin
220.000€ de subventions du CD pour la création de 3 cabinets médicaux + 2 logements

Crespières : Maire : Adriano Ballarin
220.000€ de subventions du CD pour l'aménagement du parc paysager

Guitrancourt : Maire : Patrick Dauge
220.000€ de subventions du CD pour la construction d'un nouvel ALSH

Tessancourt sur Aubette : Maire : Paulette Favrou
220.000€ de subventions du CD pour l'aménagement d'un centre d'activité communal

Création de carnets d'entretien pour les églises de :
Allainville aux bois, Bonnelles, Châteaufort (Domaine d'Ors + église**), Maule, Nézel, Saint-Lambert-des Bois**

Avenant à la convention de partenariat 2023 entre le CD et Ingéniery :
150.000€ Montant TTC de la subvention 2023 : 1.250.000€

Restauration des patrimoines :
Flacourt : Maire : Séverine le Goff
37.350€ pour le parapet du pont bât cheval

Beynes, Jouars-Pontchartrain, Villiers-le-Mahieu :
39.988€ pour la restauration d'objets mobiliers non protégés.

Évecquemont : 3.411€ pour la restauration de 2 sculptures.

Triennal de voirie :
Explications Directeur Jean-Emmanuel PASZKO

Nouvelle politique contractuelle sur les contrats ruraux :
Explications Directeur Jean-Emmanuel PASZKO

3- Les délibérations

Délibération n°2023-AG-4-1
Adoption du Budget Supplémentaire 2023

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
VU la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57,
VU la délibération n°2021-AG-2-1 du 19 octobre 2021 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022,
VU la délibération n°2022-AG-1-1 du 29 mars 2022 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) au 1er janvier 2022,
VU la délibération n°2022-AG-2-1 du 06 octobre 2022 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) modifié de l'Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' »,
VU la délibération n°2023-AG-2-3 du 06 avril 2023 adoptant le Budget Primitif 2023,
VU le tableau de synthèse du Budget Supplémentaire 2023 joint en annexe à la présente délibération,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président d'IngénierY',
Après en avoir délibéré, au vote à main levée, à l'unanimité,

L'Assemblée Générale,

ADOPTE le Budget Supplémentaire de l'exercice 2023 comme suit :

	Recettes	**Dépenses**
Section d'investissement	0 €	0 €
Section de fonctionnement	290 000 €	290 000 €
TOTAL	290 000 €	290 000 €

AUTORISE Monsieur le Président de l'Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' » à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°2023-AG-4-2
Autorisation d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
VU la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDÉRANT la nécessité de prévoir des crédits pour permettre de réaliser certains investissements avant le vote du budget 2024,
CONSIDÉRANT la possibilité en matière d'investissement pour le Président d'engager, de liquider et de mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement (masse des crédits de l'exercice précédent), sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par l'Assemblée Générale,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président d'IngénierY',

Après en avoir délibéré, au vote à main levée, à l'unanimité,

L'Assemblée Générale,

DÉCIDE de procéder à une ouverture de crédits en section d'investissement pour l'exercice 2024, dans la limite du quart du budget précédent, aux chapitres et articles suivants :

Chapitres	Articles	Libellés	Crédits à ouvrir avant le vote du budget 2024
20	***Immobilisations incorporelles***		**1 250,00 €**
	2051	Concession et droits similaires, licences...	1 250,00 €
21	***Immobilisations corporelles***		**7 836,43 €**
	21578	Autre matériel et outillage de voierie	375,00 €
	2158	Autres installations, matériel et outillages	461,43 €
	2181	Installations générales, aménagements divers	4 000,00 €
	21838	Matériel de bureau et matériel informatique	750,00 €
	21848	Mobilier	500,00 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	1 750,00 €
		TOTAL	**9 086,43 €**

PREND ACTE que ces crédits ouverts par anticipation seront inscrits au budget primitif 2024 lors de son adoption.

AUTORISE jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2024 le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

AUTORISE Monsieur le Président de l'Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' » à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4- Questions diverses

Le Président demande s'il y a des questions diverses ? Pas de questions diverses de la part des membres de l'Assemblée Générale.

Le Président remercie les membres de l'Assemblée Générale, clos la séance et invite les adhérents au verre de l'amitié.

La Secrétaire de Séance — **Le Président de l'agence IngénierY'**

Ingéniery LA RURALITÉ EN PROJET

Claire CHERET — **Patrick STEFANINI**

Ce procès-verbal a été approuvé lors de l'Assemblée Générale du 05 mars 2024.